DÉPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 24 septembre deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Etaient présents : BELLEC Valérie, BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés : IGNACIO Ivan donne procuration à Anne Lise JACQ
LE LAY Marion donne procuration à BELLEC Valérie
LE GOFF Thomas donne procuration à GUYOMARC'H Daniel

Secrétaire de séance : MARC Xavier

A la demande de monsieur Guyomarche, une minute de silence a été demandée en hommage à Gaby LEROUX, ancien conseiller municipal décédé fin septembre.

1. **Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Morlaix Communauté**

Le Conseil municipal de la commune de Henvic,

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C, relatif à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) ;

Vu les statuts de Morlaix Communauté ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Morlaix Communauté fixant la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) ;

Vu le règlement intérieur de la CLECT de Morlaix Communauté, notamment son article 2 prévoyant que chaque commune membre dispose d'au moins un représentant au sein de la

commission et que le Conseil communautaire a validé le principe de désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour chaque commune membre ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants de la commune appelés à siéger au sein de la CLECT ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 – Désignation du membre titulaire

De désigner Anne Lise JACQ, en qualité de membre titulaire représentant la commune de Henvic au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Morlaix Communauté.

Article 2 – Désignation du membre suppléant

De désigner Daniel GUYOMARC'H, en qualité de membre suppléant représentant la commune de [nom de la commune] au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Morlaix Communauté.

Article 3 – Exécution de la présente délibération

La présente délibération sera transmise à Morlaix Communauté afin de permettre la prise en compte de ces désignations au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité

Compte rendu des adjoints :

Anne Lise JACQ, maire :

Boulangerie : La signature est prévue chez le notaire le 29/10/2026 pour l'achat à M Jean Hervé FLOCH du local commercial qui est destiné à l'installation de la boulangerie.

Presbytère : Une inauguration du presbytère est à prévoir et à fixer avec le groupe des pinceaux d'ici fin octobre.

Garage : Une réflexion est en cours sur ce que l'on va faire sur le garage situé en face de l'ancienne boulangerie, suite à l'autorisation de travaux.

Boite à livre : La boite à livre devrait être restaurée et/ou revisitée.

Vidéo surveillance : Le conseil départemental finance à 50% la vidéo protection. Des devis sont en cours de réalisation et une étude sera menée conjointement avec la gendarmerie afin de valider les installations de caméras.

Livraison des repas des 2 écoles par la cuisine centrale : une hausse est prévue au 01/01/2027 de 41%

Camping : très bonne fréquentation cet été sur le camping. Une interview / reportage est prévu sur le camping à Henvic. La TVA a été récupérée sur les loyers depuis le début de la délégation soit près de 9500 €. La question demeure toujours sur l'usage et/ou la fermeture des sanitaires du camping, qui reste le seul bémol du camping.

Ecole privée : le directeur de l'école a remercié les élus suite à la revalorisation du contrat d'asso en faveur des élèves de l'école.

Subvention attribuée : La mairie avait attribué une subvention de 500 € à Nathael Cabon pour sa participation au championnat du monde à la voile : après avoir remercié la mairie, Nathael demande une rencontre entre le 21 et le 24/10 avec les élus, un compte rendu est également prévu dans un prochain bevan.

Sénatoriales : 3 grands électeurs ont voté pour les sénatoriales 2026.

Marie Agnès Le Sann :

Signalisation routière : Il manque un panneau STOP mais elle a vu cela avec Mikael du service technique.

Madame JACQ souligne que la mairie a reçu via la boite à idées notamment plusieurs demandes de STOP supplémentaires

Daniel GUYOMARC'H, maire adjoint aux associations :

Associations : le calendrier 2026-2027 a été concrétisé

Valérie BELLEC, maire adjoint à l'enfance :

Proposition de mettre en place des fascicules sur la prévention, (sécurité routière pour les enfants, harcèlement, démocratie, climat…) : abonnement proposé avec l'AMF

Xavier MARC, délégué à la communication :

Sécurité routière : un passage piéton a été demandé devant l'école privée ainsi qu'un panneau STOP à Ker an Oll, un coussin berlinois et une vitesse limitée à 30 km/h sur la route de Carantec